

ECOLE DES NEIGES

LAMOURA

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 350 chemin de l'école des neige – Lamoura

COORDONNEES GPS : L : 46°24'12,79"N / I : 5°58'58,67"E

ALTITUDE : 1 185m

REFERENCES CADASTRALES : Section AS parcelles 66, 67, 72,73, 74, 75, 76, 78, 82, 83, 84, 149, 157, 161, 206, 208, 273, 277, 279, 294, 298, 373, 388, 389.

SURFACE DE LA PARCELLE : 13,80ha

ZONAGE PLU : UBd (accueil touristique)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Ecole des neiges, Chalet d'accueil (colonie de vacances, classes de découverte, et accueil de groupe)

OCCUPATION : permanente, fermeture annuelle mi novembre/mi décembre

SURFACE : 2 200m² env. capacité de 30 chambres et 4 dortoirs (162 lits)

CONCEPTION

MAITRE D'OEUVRE : J.C. DUBOIN

MAITRE D'OUVRAGE : PEP 39

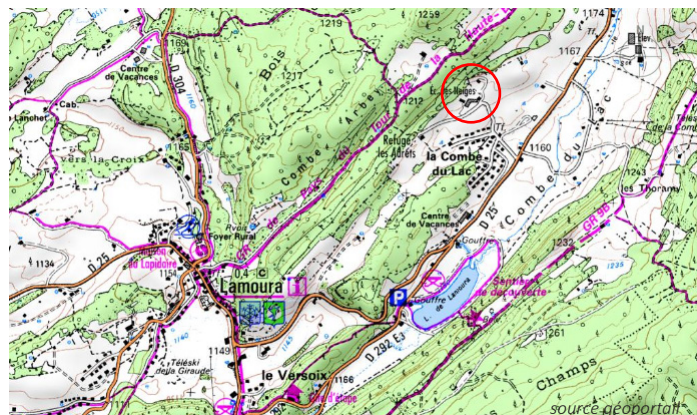
CALENDRIER : 1959 ouverture le 1^{er} janvier 1961

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement est implanté sur un replat du rebord ouest de la combe, échappant aux brumes dûes à la proximité du lac de Lamoura. Il est en contact avec les pistes de ski nordique et les itinéraires de randonnée et fait face aux pistes de ski alpin, son ouverture en 1961 a permis celle de l'école de ski.

Il occupe une situation dominante dans un secteur de prairies largement ouvertes vers l'est, fermé par la lisière de forêt au nord-est. Le site était



occupé par des fermes anciennes isolées, caractéristiques des paysages du Haut-Jura. Malgré sa situation dominante, le bâtiment a peu d'impact en vision lointaine, de par son implantation sur un repli de terrain et l'urbanisation pavillonnaire en aval du coteau (sur des anciennes parcelles du centre).

La route La Cure/Saint-Claude sillonne la combe et assure un accès facile, y compris aux autocars (réseaux départementaux et intercommunaux).

La vaste propriété se compose de prairies, de forêts et de terrain en zone humide, en rive est de la route. Son caractère peu modifié (fauché et pâturé en partie) participe au contenu pédagogique du centre.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre se compose d'un ensemble de bâtiments reflétant son développement. A l'origine, le chalet était flanqué d'un bâtiment latéral de plain-pied, très vite surélevé et complété de la piscine à l'arrière. La pente du terrain est exploitée dans la composition du centre. Le rez-de-chaussée et la cour sont réservés à l'accueil des résidents, le sous-sol et la cour en contrebas sont réservés aux services. L'accès unique se divise à proximité des bâtiments. Le terrain libre est voué aux activités de plein-air.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le centre affiche une typologie de chalet asymétrique, très en vogue à cette époque et en rupture totale avec la typologie du bâti traditionnel voisin. (Il a servi de modèle au bâtiment «Les Jacobeys» construit quelques années plus tard.) Son adaptation à la pente permet de dissocier les zones de services et assure un accès direct au terrain depuis les casiers à ski.

La façade sud est dotée de balcons filants dont l'accès est réservé (fenêtres dans les chambres).

L'aile latérale et le bâtiment de la piscine, bâtiments simples et monopans se greffent sur le chalet et définissent une cour de part et d'autre. La construction est en maçonnerie enduite avec bardage bois en partie supérieure, les charpentes sont en bois et les couvertures sont en bac acier.

ORGANISATION INTERIEURE

Les activités se sont développées et sont réparties dans les bâtiments reliés entre eux de façon plus ou moins complexe (les enfants sont toujours accompagnés).

- Dans le chalet principal, l'administration, le hall et les services communs, les chambres aux étages, distribuées par un couloir central.
- Dans l'aile latérale, les salles de classe, les services et le salon «cheminée».
- Dans une extension récente, la piscine et la salle de sport.

ETAT SANITAIRE

Le bâtiment est en bon état visuel et fait l'objet de travaux d'amélioration permanents. L'aménagement intérieur est plus contemporain.

EVOLUTION

Les dispositifs constructifs d'origine sont globalement conservés. La salle de restaurant a été étendue, l'aile des salles de classe a été surélevée en 1968, la piscine construite en 1997.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment principal de type «chalet» a servi de prototype à d'autres centres d'accueil plus récents, cette forme qui n'avait aucune référence avec le bâti traditionnel du Haut-Jura a été associée aux habitats touristiques et à «l'image commerciale» du Haut-Jura. Le centre a subi de nombreuses évolutions et extensions qui complexifient la forme initiale et les circulations intérieures, acceptables dans un concept de groupes d'enfants guidés.
2. Les circulations et espaces extérieurs (résidents/services) sont bien différenciés. Le rapport des salles communes avec les espaces extérieurs et l'absence de terrasse et balcon en libre accès correspondent à une époque où les fonctions résidentielles et sportives sont séparées et illustrent un fonctionnement rationalisé d'accueil de groupes.
3. Le centre est propriétaire d'une emprise foncière vaste, bien exposée et dans un secteur à enjeux du Haut-Jura. Une partie du foncier a d'ailleurs été cédée récemment au profit d'une opération immobilière en aval, la conservation du terrain pour les activités de plein-air est une volonté forte des gestionnaires pour pérenniser leur activité.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 6 décembre 2017

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes, articles de presse.